



Jonction autoroutière



Le mot du Syndic

Chères Matranaises, Chers Matranais,

Enfin !

Nous vous l'avions annoncé en début de législature : votre exécutif s'investit ardemment en faveur de la mobilité, qu'elle soit individuelle (douce ou motorisée) ou liée aux transports publics.

Plus précisément, vous constaterez qu'une partie du Matr'en cause sera consacrée au réaménagement de la jonction autoroutière, car Enfin, l'Office fédéral des routes va mettre à l'enquête publique ce dossier. C'est une excellente nouvelle pour les habitants de Matran. Aussi, un crédit d'investissement devra être adopté lors de la prochaine Assemblée communale.

En parallèle, d'autres dossiers de mobilité "avancent" également. En effet, les mesures de compensation liées à la réalisation de la nouvelle halte Avry-Matran se précisent et pourront faire l'objet d'une présentation lors de la prochaine Assemblée communale. Pour rappel, pour ce dossier, nous avons fait appel au bureau Christie & Gygax Ingénieurs-Conseils SA qui a rendu récemment son rapport, lequel est présenté en substance en page 7 du présent Matr'en cause.

Cette prochaine Assemblée sera aussi l'occasion de vous exposer en détail le résultat positif des comptes 2017 et la planification financière pour les années 2018-2022.

Par ailleurs, vous aurez peut-être pu rencontrer les premiers mineurs non accompagnés qui sont arrivés à la Maison St-Joseph depuis le 1er mars dernier. A ce titre, notez que la Commission communale d'intégration et d'accompagnement a vu le jour et qu'elle est présentée dans cette édition.

Enfin, le Conseil communal est actuellement en train d'organiser les séances de conciliation concernant la révision du PAL. En effet, seules 10 oppositions ont été déposées dans le délai imparti. Une fois traitées, ce dossier sera confié au canton pour approbation. Quant au PAD de Champ Riond, il est à l'examen public.

Chères Matranaises et Chers Matranais, au nom du Conseil communal, je vous souhaite un agréable et fleurissant printemps et espère vous rencontrer nombreux lors de notre Assemblée communale du 15 mai prochain.

Sébastien Dorthe, Syndic

Assemblée communale du 15 mai 2018 : convocation en page 3

Sommaire

Le mot du Syndic	1
Sommaire	2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Comptes 2017	
Comptes de fonctionnement 2017	4
Comptes des investissements 2017	
Bilan	5
Planification financière 2018 - 2022	
Participation financière aux coûts des travaux de la jonction autoroutière	6
Etude prospective des transports publics	7
Commission d'intégration et d'accompagnement	
Commission des loisirs	8
Matran Bouge	9
Création d'une amicale de pétanque	
Le plaisir des cartes	
Gym dames (FitGym)	10
Choeur mixte St-Julien, 120ème anniversaire ..	11
Camp de ski - Chandolin 2018	12

Prochaine parution: automne 2018

Administration communale Tél. 026 402 12 12
Case postale
Rte de l'Ecole 6
1753 Matran

E-mail : commune@matran.ch
Site internet : www.matran.ch



Impressum

Matr'en cause

Parution 3 fois par année

Case postale

1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran

Coordination:

Administration communale

Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran

Geneviève Clément

Jean-Pierre Andrey

Impression:

Imprimerie St-Paul

1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires

Matr'en Assemblée



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**mardi 15 mai 2018 à 20h00
à la salle communale de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2017 (ce PV ne sera pas lu; il est à disposition sur www.matran.ch ou peut être commandé au bureau communal).
2. Comptes 2017, rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière.
3. Planification financière.
4. Modification du budget des investissements 2018 - principe et financement - participation financière communale aux coûts des travaux de la jonction autoroutière.
5. Informations du Conseil communal.
6. Divers.

Le Conseil communal

Les documents suivants sont disponibles sur notre site internet www.matran.ch :

- Procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2017
- Comptes 2017

Ils peuvent être également obtenus auprès de l'administration communale.

Comptes 2017

Les comptes 2017 bouclent, avant amortissements extraordinaires et création d'une provision, avec un bénéfice de **CHF 704'606.73** (CHF 304'430.21 en 2016) alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 249'300.-. Ce résultat s'explique principalement par des recettes fiscales supérieures au budget, soit CHF 113'000.- pour les personnes physiques, CHF 76'000.- pour les prestations et gains en capitaux, CHF 290'000.- pour les personnes morales et CHF 268'000.- pour les mutations et bénéfice sur les ventes immobilières. A ces chiffres s'ajoute une recette exceptionnelle de CHF 95'000.- relative à la dissolution du Service social de Sarine-Ouest auquel nous faisons partie avant notre nouvelle collaboration avec le service social de la commune de Villars-sur-Glâne. Le Conseil communal a procédé à des amortissements extraordinaires pour près de CHF 397'000.- et a effectué une provision de CHF 300'000.- pour prévenir des conséquences financières liées au Projet Fiscal 17 (anciennement RIE III). Ainsi le bénéfice final s'élève à **CHF 7'688.53**.

Comptes des investissements

S'agissant des investissements, l'excédent des recettes, essentiellement des taxes de raccordement aux réseaux de l'eau potable et des eaux usées, s'élève à CHF 431'801.55 et a été mis en réserve pour le renouvellement des infrastructures de ces deux services. Le détail des comptes des investissements se trouve en page 5 du présent Matr'en cause. Par ailleurs, vous trouverez, ci-après, le décompte final des deux investissements qui ont été réalisés en 2017.

Crédit d'étude pour la buvette, les vestiaires et la place de pétanque au terrain de football

L'Assemblée communale du 13 septembre 2016 avait décidé un crédit d'étude de CHF 70'000.-. Finalement, l'étude a coûté CHF 66'142.65 et a abouti sur l'octroi d'un crédit d'investissement. Les travaux débiteront ce printemps.

Acquisition d'un nouveau tracteur pour la voirie

L'Assemblée communale du 14 décembre 2016 avait voté un crédit d'investissement de CHF 95'000.-. Le véhicule a été acheté pour ce prix conformément à l'offre en notre possession avant le vote.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Comptes de fonctionnement 2017

	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1'305'746.00	672'558.90	1'372'700.00	709'900.00	1'371'535.49	712'544.50
Ordre public	65'512.51	28'707.25	154'000.00	31'000.00	164'024.16	29'005.35
Enseignement et formation	2'134'492.09	86'899.25	2'161'100.00	77'000.00	2'120'371.85	85'704.55
Culture et loisirs	399'932.37	10'860.00	475'600.00	21'500.00	451'686.90	11'440.00
Santé	520'196.50	7'098.25	540'800.00	6'000.00	515'769.45	5'898.20
Affaires sociales	813'601.60	0.00	854'300.00	0.00	723'593.85	0.00
Transports et communications	513'632.79	24'325.00	519'200.00	24'000.00	543'102.26	24'590.00
Protect. et aménag. de l'envir.	830'604.45	679'604.48	904'200.00	663'300.00	1'465'381.84	1'253'330.46
Economie	23'344.50	0.00	48'000.00	0.00	36'649.41	0.00
Finances et impôts	938'259.61	6'040'292.70	614'000.00	5'861'900.00	1'360'774.98	6'638'065.66
Totaux fonctionnement	7'545'322.42	7'550'345.83	7'643'900.00	7'394'600.00	8'752'890.19	8'760'578.72
Excédents de charges				249'300.00		
Bénéfice net	5'023.41				7'688.53	

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Matr' en Assemblée

Comptes des investissements 2017

Objet	Budget voté	Crédits utilisés fin année précéd.	Crédits utilisés en 2017	Total investissements
Liaison piétonne, route cantonale (2007)	905'000.00	344'432.00	1'792.35	346'224.35
Acquisition de terrain de la Maison St-Joseph (2013)	1'810'000.00	1'585'989.55	0.00	1'585'989.55
Part. achat tonne-pompe et matériel du feu (2014)	180'000.00	28'304.55	0.00	28'304.55
Crédit d'étude pour buvette et vestiaires terrain foot (2016)	70'000.00	21'145.85	44'996.60	66'142.45
Aménagement d'un giratoire à Champ de Croix (2016)	185'000'.00	10'000.00	164'205.75	174'205.75
Partic. de tiers à l'aménag. Giratoire à Champ de Croix (2016)	-152'500.00	0.00	-172'666.40	-172'666.40
Achat d'un véhicule (2016)	95'000.00	0.00	95'000.00	95'000.00
Modération de trafic route de l'Arney (2016)	120'000.00	0.00	31'666.75	31'666.75
Total des investissements	3'212'500.00	1'989'871.95	164'995.05	2'154'867.00
Raccordement secondaire eau potable (crédits liés)			0.00	
Taxes de raccordement eau potable (crédits liés)			-388'260.00	
Taxes de raccordement eau usée (crédits liés)			-208'536.60	
Total des investissements 2017			-431'801.55	

Bilan

	Situation au 01.01.2017	Situation au 31.12.2017
Actif		
Disponibilités	1'152'605.22	2'331'928.41
Débiteurs	1'876'706.93	2'064'392.68
Placements	2'949'286.70	2'949'292.65
Actifs transitoires	465'685.04	488'731.85
Patrimoine administratif	1'097'977.24	610'109.34
Prêts et participations permanentes	19'511.00	11.00
Total de l'actif	7'561'772.13	8'444'465.93
Passif		
Engagements courants	452'463.75	305'657.52
Dettes à court terme	3'619.60	3'638.65
Dettes à moyen et long terme	0.00	0.00
Engagement envers des entités particulières	22'197.60	21'993.55
Provisions	223'269.90	523'269.90
Passifs transitoires	259'484.85	465'629.50
Réserves	3'338'085.61	3'853'937.46
Fortune	3'262'650.82	3'270'339.35
Total du passif	7'561'772.13	8'444'465.93

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Planification financière 2018-2022

La Loi sur les communes prévoit que la planification financière des communes doit être présentée régulièrement à l'Assemblée communale. La planification financière est faite une fois par année après le bouclage des comptes. Dans les faits, il s'agit de prendre en compte les cinq dernières années comptables (2013 à 2017) pour planifier les cinq suivantes (2018 à 2022).

Après la saisie des comptes dans le logiciel, le processus se déroule en deux phases. Premièrement, il s'agit d'apurer les comptes 2013 à 2017. Dans cette phase, on élimine notamment les charges ou les recettes extraordinaires dont il n'y a pas lieu de tenir compte pour une

planification. Certains chiffres sont également introduits pour tenir compte des modifications intervenues dans la gestion ou le financement des différents services.

Dans la deuxième phase, il est procédé à la planification proprement dite. Il s'agit d'accepter ou de modifier les tendances proposées par le logiciel pour chaque service, en tenant compte des particularités dudit service et d'éventuels investissements. Nous vous présenterons ainsi lors de l'Assemblée communale du 15 mai 2018 les tendances financières pour notre commune et divers graphiques.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Participation financière aux coûts des travaux de la jonction autoroutière

Cela fait des années que l'on parle dans le village et la région de ce réaménagement. Le Conseil communal peut enfin présenter des éléments concrets à ses citoyens. Ainsi, la mise à l'enquête publique est planifiée par l'OFROU d'ici la fin de l'été 2018.

Pour ce faire, la Confédération exige d'avoir réglé la question du financement avec le Canton. De même, le Canton a les mêmes exigences envers la commune dès lors qu'une partie des objets (mobilité douce et les présélections « Route du Bois ») doit être de toute façon prise en charge par la commune.

Partant, la participation demandée à la commune se monte à CHF 356'000.-. Néanmoins, cet investissement devrait être subventionné par l'Agglomération à hauteur de 50 %. Il convient toutefois de rappeler l'histoire de la planification financière de montants liés à la mobilité douce à Matran, en particulier en ce qui concerne les trottoirs le long de la route cantonale. Dans la foulée de la réalisation de la bande mixte en direction de Villars-sur-Glâne (2006), l'Assemblée communale du 17 avril 2007 avait accepté un crédit global de CHF 905'000.- pour réaliser, en diverses étapes, une liaison piétonne entre la bande mixte précitée et le giratoire Coop. A ce jour, plusieurs étapes ont été réalisées pour un montant de CHF 346'224.35. Il s'agit du

trottoir entre la route de la Scie et la route des Muëses, de celui situé entre la route des Muëses et le giratoire Champ-de-Croix, et enfin du cheminement piétonnier provisoire entre la route du Madelain et le giratoire Coop. En d'autres termes, il reste en théorie un montant de CHF 558'775.65 pour réaliser le trottoir entre Lidl et la zone Coop et celui depuis la bande mixte de Villars-sur-Glâne jusqu'à la route de la Forge.

Dès lors, le Conseil communal propose :

- d'annuler le solde du crédit global voté en 2007 (CHF 558'775.65),
- de voter un crédit d'investissement de CHF 356'000.- pour notre participation financière aux coûts des travaux de la jonction autoroutière.

Quant au dernier tronçon, le Conseil communal s'engage à soumettre à l'Assemblée communale un crédit d'investissement lorsqu'il aura trouvé une solution avec les propriétaires concernés, cela notamment dans le cadre de la réalisation du PAD Champ-Riond. De toute manière, le Conseil communal est d'avis qu'il aurait fallu également présenter un crédit d'investissement y relatif en Assemblée, comme pour cet objet.

Enfin, le montant final à notre charge sera financé par des limites de crédit disponible.

Sébastien Dorthe, Syndic

Etude prospective des transports publics

Notre commune est actuellement desservie par une halte ferroviaire de la ligne CFF du RER S40 à cadence 30 minutes, ainsi que par la ligne de bus urbaine 11 Fribourg-Rosé des TPF à cadence 30 minutes.

La réalisation, planifiée pour 2020, d'une nouvelle halte ferroviaire à Avry-Matran, à proximité du centre commercial Migros et du CO Sarine Ouest, entraînera très vraisemblablement la suppression de la gare actuelle de Matran ainsi que celle de Rosé, et impliquera une adaptation du réseau de bus en conséquence.

Le Conseil communal de Matran, soucieux du risque de perte de qualité de la desserte en transports publics de la commune, a demandé au bureau Christie & Gyax Ingénieurs Conseils SA (C&G), spécialiste en études de mobilité et, notamment, de transports publics, une étude dont le but est d'élaborer un schéma des transports publics futurs de la commune tenant compte des projets de modification des réseaux actuels (ferroviaire et de bus) et des développements communaux. Nous vous présentons ci-dessous un extrait du rapport du bureau Christie & Gyax dont l'intégralité se trouve à votre disposition sur www.matran.ch.

Demande en transports publics

La demande en transports publics a été analysée. Il est constaté que la ligne de bus avec ses 3 arrêts sur notre commune (550 Montées/Descentes par jour) est nettement plus utilisée que la halte CFF (150 Montées/Descentes par jour). Une estimation des parts modales transports publics (TP) a été effectuée sur la base de ces chiffres de montées et descentes. Il en ressort une part TP moyenne de 7%, comparable aux 16% de la part modale TP déterminés par Agglo Fribourg.

Diagnostic

- La ligne de bus no 11 offre une bonne couverture territoriale.
- Plusieurs zones sont peu ou pas desservies par les transports publics : il s'agit notamment de la zone commerciale et d'activités.
- La halte ferroviaire est peu accessible (fort dénivelé) et peu utilisée par les habitants.

- L'arrêt de bus le plus important est actuellement celui du Chemin des Glycines. L'accessibilité aux différents arrêts de bus est plutôt bonne.

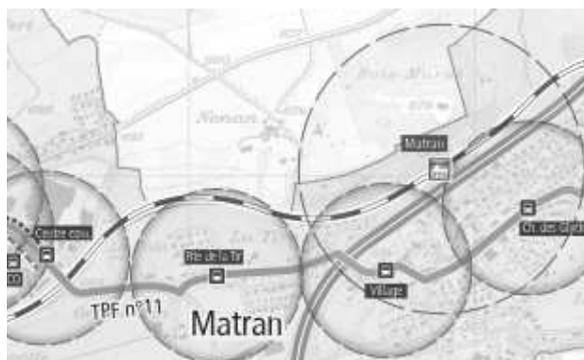


Figure 01 : Plan du réseau actuel des transports publics

Enjeux

Une nouvelle halte RER Avry-Matran est planifiée sur le site d'Avry-centre, concernant la demande commerciale, scolaire et résidentielle. Cette halte deviendra une interface importante entre les bus et le RER. La qualité de desserte de Matran doit être préservée. Le réseau urbain doit donc être renforcé.

Le schéma des transports publics futurs desservant notre commune doit donc être transformé et repensé. L'objectif de notre commune est de conserver une bonne qualité de desserte, de desservir les zones non desservies, ainsi que d'obtenir des améliorations des plages horaires et des fréquences (fréquence du RER au quart d'heure, ligne de bus au quart d'heure vers Fribourg).

Variantes de concepts de réseau TP futur

Plusieurs variantes ont été élaborées et les arguments, en faveur et en défaveur de chacune des variantes, évalués et les coûts d'exploitation estimés.

Suite aux différentes analyses effectuées, la variante la plus favorable est la suivante :

- Ligne 11 jusqu'à l'interface d'Avry-Centre avec une fréquence de 15 minutes.
- Nouvelle ligne Rosé - Avry-Centre – zones commerciales et industrielles de Matran – Centre de Matran avec une fréquence à adapter en fonction des besoins.

Nicolas Rérat, Conseiller communal

Matr' en commission



Maison St-Joseph

Commission d'intégration et d'accompagnement

Comme annoncé lors de la soirée d'information du 9 janvier 2018 relative au projet de la Maison de Formation et d'Intégration de Caritas Suisse dans les murs de la Maison St-Joseph, le Conseil communal a procédé à la nomination des membres de la nouvelle commission d'intégration et d'accompagnement. Cette commission est composée des personnes suivantes :

- Mme Catherine CHARPIE
- Mme Emma DIETSCH
- M. Michel DIOT
- M. Nasser EL BETJALI
- Mme Mary WENKER

Elle est présidée par M. Simon GABAGLIO, Vice-syndic, responsable de l'intégration.

Cette commission aura à cœur d'établir des liens privilégiés avec la Direction et les collaborateurs de la Maison de Formation et d'Intégration afin d'accompagner et de faciliter le processus d'intégration de cette structure et des pensionnaires qui en bénéficient au sein de notre village. A moyen terme, elle sera également attribuée à l'intégration des personnes migrantes vivant dans la commune.

Le Directeur de cette structure, M. Thierry Schwechler, est ainsi régulièrement invité à participer aux sessions.

Le Conseil communal est convaincu que les travaux de cette commission seront utiles, sinon nécessaires, pour permettre à cette nouvelle institution, située au cœur de notre village, d'établir des relations positives et cordiales avec notre population, nos sociétés et nos institutions.

Simon Gabaglio, Président de la commission

Commission des loisirs

En 2017, la commission des loisirs s'est réunie à de nombreuses reprises afin de proposer des activités et animations variées à la population matranaise. Hormis l'organisation de la traditionnelle St-Nicolas et des fenêtres de l'Avent, deux activités spéciales ont été mises sur pied, soit un souper de soutien organisé en faveur de l'Association Mahana for kids, ainsi qu'une exposition des artistes de Matran et Avry.

Le souper de soutien a eu lieu le 2 septembre 2017. Cet événement fût un succès. La commission est très satisfaite de la participation du village. Un montant de CHF 1'000.- a pu être finalement reversé à l'Association Mahana for kids, la commune ayant gracieusement accepté d'arrondir le montant versé. Cet événement sera reconduit, si possible, tous les deux ans. La prochaine édition est donc prévue en 2019.

L'exposition des artistes a également connu un franc succès auprès de la population. Cette manifestation a eu lieu du vendredi 27 au dimanche 29 octobre 2017. Elle a réuni de nombreux participants, actifs dans des domaines très variés. Une grande palette d'œuvres d'art a ainsi pu être présentée à la population de Matran et des environs. L'opération a été un succès et la commission souhaite organiser à l'avenir d'autres expositions du même genre.

La commission des loisirs vous rappelle finalement que le marché des artisans aura lieu cette année, le 9 juin prochain, soit le même jour que le tournoi de pétanque organisé par la Jeunesse. Pour l'heure, une poignée d'artisans sont déjà inscrits et la commission lance un appel aux artisans qui souhaitent participer à cette manifestation. Ils peuvent s'inscrire à l'adresse e-mail suivante : commissiondesloisirs@matran.ch

Anne-Sophie Brady, Présidente de la commission

Matran ^{en} mouvement



Matran Bouge 2017

Matran Bouge Samedi 26 mai 2018

Le rendez-vous sport - santé - bien-être pour tous

Le sport procure un bien-être durable. C'est dans cette optique que la commune de Matran s'engage aux côtés des associations et clubs locaux à promouvoir les bienfaits de l'exercice et du mouvement en proposant de nombreuses activités sportives et ludiques.

Programme de la journée

Initiations - Courses - Démonstrations
Un flyer sera envoyé tout prochainement.

Début des activités : 9h00

Pour vous convaincre, ce sont les enfants qui en parlent le mieux :

« La pluie ça fait rien, on est quand même aspergé avec la lance des pompiers. »

« La Slackline c'est dur mais maintenant j'arrive bien. »

« J'ai fait le plus haut, même que je suis plus petit. »

Pour sa deuxième édition, Matran Bouge s'inscrit comme une fête populaire pour tous.

Le concept se veut simple :

- Son « Village » polysportif avec des démonstrations et initiations
- Sa course cycliste (VTT, parcours d'habileté)
- Son parcours pour les marcheurs

Il y aura également des shows, sans oublier la possibilité d'une petite restauration et stand de boissons à prix modique.

Matran Bouge s'adresse à tous, enfants, adultes, sportifs ou moins sportifs. Les activités proposées offrent à chacun la possibilité de se bouger, de découvrir et de pratiquer un sport à son rythme et à son envie. Lors de cette journée, les clubs et associations ci-après se feront le plaisir de vous accueillir et de vous présenter leurs activités.

Sarine-Basket - Amicale des vétérans - Gym dames (FitGym) - Crossfit Noir/Blanc - Groupe chiens de police - Jeunesse Matran - Vélo-Club Fribourg - Société d'Aviron - FC Matran - Marcheurs Matran - Jeunes pompiers - Ski-Team Matran - CSPI M.A.N. - Promotion Santé Suisse.

Manifestation gratuite et ouverte à tous !

Plus d'info :

www.matran.ch/culture-sport-et-loisirs/matran-bouge

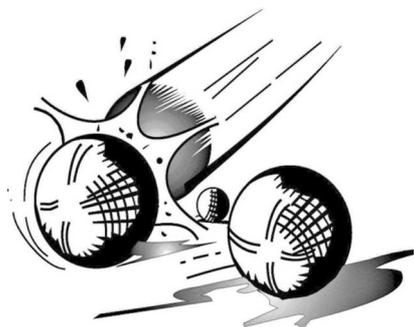
Samuel Jungo
Membre de la commission

Matran en loisirs

Création d'une amicale de pétanque

Cher(e)s Ami(e)s de la pétanque,

La commune de Matran propose de mettre à disposition de la population, dès cet été, des terrains de pétanque près du terrain de foot (à côté des vestiaires), cela pour autant qu'une amicale voit le jour. Ainsi, une amicale de pétanque a été récemment constituée, laquelle est ouverte bien évidemment à toutes personnes matranaises.



Si vous souhaitez faire partie de cette amicale ou pour obtenir tous renseignements, vous pouvez contacter :
Olivier Vesin, Président
Téléphone : 076 346 07 31
Courriel : o.vesin@gmail.com

Le plaisir des cartes

Savez-vous que tous les mercredis, de 14h00 à 17h00, les aînés de la commune de Matran et de Pro Senectute se retrouvent pour jouer aux cartes ?

Un duo de bénévoles vous accueille à la buvette de la salle de gym de Matran et vous invite à partager un thé ou un café vers 16h00.

Nous serions très heureux de vous y recevoir.

Des bénévoles prêt(e)s à consacrer un mercredi par mois seraient aussi chaleureusement accueilli(e)s.

Renseignements auprès de
Marguerite Blanc 026 401 15 32

Gym dames (FitGym)

Envie de bouger ?

Alors rejoignez-nous pour une leçon d'essai et découvrez le **Kick & Move & Spirit**, une combinaison de mouvements *YIN & YANG* provenant des arts martiaux, de la danse, du yoga et de la relaxation.

Cours pour tous niveaux.

Quand ? : le mardi soir de 20h00 à 21h00

Où ? : Halle de sport de Matran

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à : Marie-Jeanne Butty 079 262 76 33 ou Véronique Jorand 077 404 01 93.

Les 10 volontaires-bénévoles

Marie-Jeanne Butty, Présidente

Matr' en chant

Chœur mixte St-Julien 120^{ème} anniversaire



C'est une grande fierté de fêter entre amis et mélomanes un anniversaire aussi marquant.

En effet, il y a 120 ans que le chœur St-Julien de Matran naissait par la volonté d'une vingtaine de messieurs, désireux d'animer les messes et les cérémonies de la paroisse. 60 ans plus tard, en 1958, les dames sont admises et ainsi, la société de chant devient le Chœur St-Julien sous sa forme actuelle.

Au fil des ans, notre chœur a évolué, a assumé avec fidélité son devoir envers la communauté paroissiale d'Avry-Matran, et a su se maintenir à un bon niveau, grâce au dévouement des différents directeurs qui se sont succédé.

Les fusions étant d'actualité, nous avons depuis quelques années, mis sur pied une véritable entente avec le chœur Le Muguet d'Avry. Nous avons donné plusieurs concerts, participé à plusieurs projets et participé aux rendez-vous de la St-Nicolas de Fribourg.

Notre chœur est dynamique et motivé par l'enthousiasme de notre directrice Annaëlle Dessert, qui n'hésite pas à nous entraîner dans ses envies musicales.

Que souhaiter pour un si bel anniversaire ?

Simplement une longue et belle vie chantante, de nouveaux chanteurs, et que nous puissions encore fêter longtemps l'amour du chant, de l'amitié et de l'engagement pour notre communauté.



3 jours de fête !!!!!

Vendredi 15 juin 2018

Souper-concert avec le Chœur Aequivox de Courtepin (sur réservation halle de sport)

Samedi 16 juin 2018 : Loto (halle de sport)

Dimanche 17 juin 2018 : Messe solennelle avec remise des médailles Bene-Merenti (église)

Renseignements et réservations : clementgene@gmail.com

Geneviève Clément, Présidente

Matr' en camp



Chandolin 2018

Camp de ski - Chandolin 2018

Du 15 au 19 janvier dernier, les élèves de 4, 5 et 7H se sont rendus à Chandolin pour le traditionnel camp de ski de l'école de Matran.

De la neige, de la neige, et encore de la neige ! Eh oui, c'est elle qui a rythmé la semaine des écoliers et surtout des responsables !

Grâce à une équipe réactive, très souple face aux changements de dernière minute, les enfants ont pu passer une semaine de santé et redécouvrir les joies des glissades, des batailles de boules de neige, des sauts dans les tas de neige, sans oublier le plaisir du ski que nous avons pu pratiquer durant deux jours et demi pour les skieurs plus ou moins expérimentés. Les débutants, quant à eux, ont réussi à être autonomes après seulement un jour et demi de ski. Des vrais champions !

Un grand merci à toute l'équipe qui a su garder sa bonne humeur et son enthousiasme face à toutes les situations et ainsi permettre aux enfants de vivre des moments inoubliables.

Notre gratitude va également aux autorités communales qui nous soutiennent financièrement et qui ont bravé les routes enneigées pour venir nous saluer et réjouir nos papilles avec un délicieux dessert.

Les enseignants de 4, 5 et 7H